



■ COMMUNIQUÉ DE PRESSE



EN PARTENARIAT AVEC LA SEM DU PAYS DE FONTAINEBLEAU ET IMMOBILIÈRE 3F, LA VILLE D'AVON COMPLÈTE SON OFFRE DE LOGEMENTS SUR LA BUTTE MONTCEAU.

Depuis 1962, la SEM du Pays de Fontainebleau s'est activement engagée sur l'évolution de son parc de logements privés, pour répondre aux besoins de ses collectivités actionnaires et aux enjeux territoriaux. Les modifications instaurées par la Loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) ont produit de nouvelles règles notamment au sein des Communautés d'Agglomération. Un renforcement de l'offre locative sociale est aujourd'hui une obligation afin d'accompagner les villes ne répondant pas aux exigences de l'Etat. Pour accompagner cette transition, la commune d'Avon a mûrie au sein du projet de PLH (Programme Local de l'Habitat) de nouvelles orientations.

La SEM du Pays de Fontainebleau dispose d'un parc locatif intermédiaire sur la commune d'Avon. Après avoir étudié sa potentielle mutation, la SEM du Pays de Fontainebleau et la ville d'Avon ont conjointement pris la décision de mettre en vente le patrimoine immobilier de 260 logements, situé sur la Butte Montceau, avec un objectif d'attribution prioritaire vers un bailleur social. À l'issue de l'appel d'offres, le bailleur seine-et-marnais, IMMOBILIERE 3F, a été retenu de façon collégiale pour assurer cette acquisition. À partir du 1er janvier 2024, les immeubles de la SEM du Pays de Fontainebleau à Avon deviendront la propriété d'IMMOBILIERE 3F, qui en assurera également la gestion locative.

Pour répondre aux exigences en matière de performance énergétique, la SEM du Pays de Fontainebleau a collaboré avec la ville d'Avon pour réaliser le travail d'ingénierie préalable aux opérations d'isolation extérieure des bâtiments. Un permis de construire a été déposé par la SEM du Pays de Fontainebleau et accordé par la ville. Celui-ci est transféré dans le cadre de la vente et le programme de travaux de rénovation sera ajusté puis porté par le nouveau bailleur qui en assurera la maîtrise d'ouvrage directe.

Cette cession, fruit de la collaboration entre la SEM du Pays de Fontainebleau et la ville d'Avon, clôturera une histoire partenariale de plus de 60 ans. Elle ouvre la voie à la poursuite des objectifs de développement respectifs de la commune d'Avon et de la SEM du Pays de Fontainebleau.

Olivier LEVALOIS,
Directeur Général,

Michel CALMY,
Président,